

Mesdames et Messieurs, les Hautes Personnalités du Monde Politique, Economique, Juridique, Social et Culturel,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis de l'Association des Amis de Marcel RUDLOFF,

Chère Récipiendaire,

L'un de mes amis m'a glissé à l'oreille le souvenir de l'émotion qui l'avait étreint, ce jour là où il présentait la laudatio concernant une femme ayant un cœur énorme et généreux. Cette émotion, celle que je ressens également, elle est simplement la marque de l'honneur qui m'a été fait pour la dixième fois, de justifier le choix du récipiendaire du Prix Marcel RUDLOFF 2015. Elle est le sentiment naturel de celui qui se sent investi de la confiance des membres du Conseil d'Administration de l'Association. Qu'ils en soient remerciés.

Cette émotion, qui fait battre mon cœur plus vite, je veux la dédier à Marcel RUDLOFF Avocat et Ancien Bâtonnier, Maire de Strasbourg, Président du Conseil Régional d'Alsace, Membre du Conseil Constitutionnel, Apôtre de la Tolérance, et à Francis HIRN dont les convictions et le courage ont permis la création de l'Association des Amis de Marcel RUDLOFF, et à la faire fonctionner depuis plusieurs lustres.

L'évocation de ces deux noms suffit à décrire l'Association : sa richesse humaine, la diversité des convictions, mais aussi la force de chacune d'entre elles : la tolérance.

« La tolérance, c'est la charité de l'intelligence ». Quelle belle définition face à ceux qui voient d'abord dans la tolérance une sorte de faiblesse, d'obéissance.

De nos jours la tolérance c'est d'abord l'engagement pour la liberté due à tous, et par extension un appel au respect des différences, pour autant qu'au nom des différences, on ne pratique ni la discrimination, ni la fermeture sur soi.

John Peters HUMPHREY qui fut l'un des rédacteurs de la déclaration universelle des Droits de l'Homme - adoptée par l'ONU à San Francisco en 1948 – croyait résolument aux libertés fondamentales, et donc à la tolérance, en poursuivant inlassablement la promotion des droits de la personne, quel que soit sa race, sa couleur de peau, et ses convictions.

Voilà le lien, me permettant de mettre en exergue les mérites exceptionnels de la récipiendaire du Prix de la Tolérance 2015 : Le Professeur Francine LECA.

Madame, c'est maintenant vers vous que je me tourne.

La tradition veut que s'articule mon propos sur les motifs justifiant notre choix, en opérant en deux points, à savoir : mettre tour à tour en place votre identité et votre carrière, et de remettre ensuite, sous les yeux de l'assistance, vos actions empruntées de tolérance.

- I -

Je ne sacrifierai pas – que votre discrétion en soit assurée – au rituel du panégyrique et aux redondances que vous avez du entendre assez souvent, sur votre brillante carrière, sur vos mérites exceptionnels, votre personnalité hors du commun, qui font de vous un parangon de vertus et de compétences.

Je dirai tout simplement :

- Que (née le 20 mai 1938 à Neuilly-sur-Seine), vous avez eu la chance d'avoir des parents qui vous ont encouragé à faire ce que

vous vouliez, et que si vous aviez voulu être acrobate, ils vous auraient également soutenu.

- Qu'à l'issue de vos études, vous avez acquis en 1971, le diplôme de docteur en médecine.

- Que dès votre jeune âge, vous n'avez envisagé la vie, qu'avec la vie des autres, dans un climat de parfaite tolérance.

- Que dès l'instant où vous êtes entrée en salle d'opération, lors de votre premier service d'internat à l'Hôpital LAENEC de Paris, vous avez eu le coup de foudre pour la chirurgie cardiaque.

- Qu'alors que tous vos amis gagnaient déjà leur vie, vous faites un apprentissage long et difficile.

- Que l'absence inattendue d'un chirurgien, vous donne l'occasion de montrer de quoi vous étiez capable.

- Que pour vous permettre de vous consacrer entièrement à votre difficile métier, de sauver des vies, votre mère a accepté de vous venir en aide, à propos de l'éducation de vos deux enfants.

- Quant à votre vie mondaine vous l'avez très largement, fait passer, après le malade.

- Qu'alors qu'en qualité de Chef de Service de Chirurgie cardiaque de l'Hôpital NECKER, vous receviez chaque mois des dizaines de lettre émanant du monde entier, vous suppléant d'agir pour leurs enfants, vous décidez de consacrer vos loisirs, à un rythme effréné, non seulement, à la formation de chirurgiens et de pédiatres ainsi qu'à la création et au fonctionnement de l'Association « *MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE - ENFANTS DU MONDE* ».

Sur le second point, à savoir vos mérites, dans le domaine de la tolérance, ils sont éminemment associés à votre vocation d'aimer et de sauver des enfants, atteints de malformation cardiaque, sans distinction de leur race et de leur origine sociale.

Par la lecture de votre livre consacré à la cardiologie pratique de l'enfant.

Par l'examen très rapide de l'ouvrage rédactionnel réalisé grâce à votre collaboration.

Par les comptes-rendus de vos nombreuses missions en Europe, en Afrique, en Asie et dans le Nouveau Monde.

Par les articles de presse publiés à propos du film, à la réalisation duquel vous avez contribué, par vos connaissances,

nous avons appris que la soif des honneurs et des récompenses n'a jamais troublé votre existence. Vous n'avez jamais cherché à briller pour la Galerie, mais à servir la cause humanitaire et tolérante pour laquelle vous vous êtes engagée depuis votre entrée dans la vie professionnelle. C'est là l'un de vos grands mérites.

Ayant constaté l'impécuniosité de certains parents d'enfants souffrant d'une malformation cardiaque, vous avez cherché des moyens à financer l'intervention chirurgicale. En fondant l'Association *MECENAT CHIRURGIE CARDIAQUE – ENFANTS DU MONDE*, vous avez trouvé la solution pour pallier aux insuffisances de la Sécurité Sociale.

Grande âme fuyant tous les discours mielleux, depuis votre statut de retraité, vous persistez avec opiniâtreté à rechercher à donner des soins à des enfants défavorisés en procédant à leur financement par le MECENAT en association avec des personnes morales ou physiques, généreuses et tolérantes.

Le message, dont j'ai été chargé ce soir, m'a rendu fier et heureux et d'autres avec moi.

Vous ai-je, pour le moins, Cher Professeur Francine LECA, rendu l'hommage et le témoignage que nous tous, présents physiquement ou en pensée, voulions vous apporter, chacun pour des raisons qui ne sont pas les mêmes que celles des autres, mais qui sont à l'unisson avec vous.

Y suis-je parvenu ? Je l'ignore, mais croyez que ce n'est pas sans une profonde émotion que je vais demander au Président de vous remettre, en cette Cour Européenne des Droits de l'Homme, le Prix de la Tolérance 2015.

Louis OSTER